RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 D 04194
Numéro SIREN : 804 609 832
Nom ou dénomination : 54 Boétie SPE

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2015 sous le numéro de dépôt 25290

RCS - Dépot des Actes - Page de garde

1502532001

DATE DEPOT : 24/03/2015

NUMERO DE DEPOT : 2015R025290

N° GESTION : 2014D04194

N° SIREN : 804609832

DENOMINATION : 54 Boétie SPE

ADRESSE : 3 rue du Colonel Moll 75017 Paris

DATE ACTE : 12/03/2015

TYPE ACTE : Avis de nantissement de parts de société civile

AVIS DE NANTISSEMENT DE PARTS DE SOCIETE CIVILE

(Décret N° 78-704 du 3 juillet 1978)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS	MENTION EN MARGE Colonne réservée au Greffe
A L'ENCONTRE DE : **54 BOETIE**, organisme professionnel de placement collectif immobilier, sous forme de société de placement à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV), ayant la forme d'une société par actions simplifiée, agrée par l'Autorité des Marchés Financiers le 19 décembre 2014, sous le numéro SPI20140051, et immatriculée sous le numéro d'identification unique 809 084 882 RCS Paris (le **"Constituant"**)	GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS N° 819 Du 18 MARS 2015 Le Greffier
AU PROFIT DE : **LANDESBANK HESSEN-THÜRINGEN GIROZENTRALE**, établissement de droit public allemand dont le siège social est situé à Francfort-sur-le-Main (Allemagne, D-60311 Frankfurt Am Main), Main Tower, NeueMainzer Strasse 52-58, où il est immatriculé au registre du commerce A du Tribunal d'instance (*Amtsgericht*) du district judiciaire de FRANCFORT-SUR-LE-MAIN sous le numéro HRA 29821, et à Erfurt (Allemagne), Bonifaciusstrasse 16, où il est immatriculé au registre du commerce A du Tribunal d'instance (*Amtsgericht*) du district judiciaire de Jena sous le numéro HRA 102181, ayant sa succursale française située à Paris (75008), 118, avenue des Champs-Elysées en qualité de prêteur initial, de prêteur et d'agent, ainsi que tous ses cessionnaires, successeurs et ayants-droit, **AAREAL BANK AG**, société anonyme de droit allemand, dont le siège social est situé à 65189 - WIESBADEN Paulinenstrasse 15, Allemagne, immatriculée au registre du commerce de WIESBADEN (Allemagne) sous le numéro HRB 13184, en qualité de prêteur, ainsi que tous ses cessionnaires, successeurs et ayants-droit, (ensemble, les **"Bénéficiaires"**)	
Acte constitutif de la sûreté : En vertu d'un acte intitulé "convention de nantissement de parts sociales", en date du 27 février 2015 (la **"Convention de Nantissement de Parts Sociales"**) signifié à 54 BOETIE SPE le 9 mars 2015 par acte extrajudiciaire de Maître Raynald PARKER, huissier de justice, de la SCP PARKER et PERROT et d'un acte notarié reçu par Maître Etienne PICHAT intitulé "convention de prêt", en date du 2 octobre 2014 conclu entre 54 BOETIE SPE en qualité d'emprunteur et LANDESBANK HESSEN-THÜRINGEN GIROZENTRALE en qualité d'arrangeur, de prêteur initial, de prêteur et d'agent (la **"Convention de Prêt"**).	

Société dont les parts sociales sont nanties : **Nom de la société civile :** **54 BOETIE SPE** **Siège social :** 3 rue du Colonel Moll à Paris (75017) **N° RCS :** 804 609 832 RCS Paris (la "**Société**")	
La Convention de Nantissement de Parts Sociales contient l'affectation à titre de nantissement par le Constituant des quatre-vingt-neuf millions cent cinquante-quatre mille quatre-vingt-dix-neuf (89.154.099) parts sociales qu'il détient dans le capital de la Société et numérotées de 1 à 99 et de 101 à 89.154.100.	
La Convention de Nantissement de Parts Sociales prévoit un pacte commissoire en son article 7.2.	
Montant total en principal des créances garanties : Toutes les sommes en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires dues par la Société aux Bénéficiaires au titre de la Convention de Prêt et/ou des autres Documents de Financement (tel que ce terme est défini dans la Convention de Prêt), soit un montant en principal de CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 182.850.000), augmenté des frais et accessoires, soit un montant total de **CENT QUATRE-VINGT DIX MILLIONS D'EUROS (EUR 190.000.000).**	
Conditions relatives aux intérêts de la créance garantie : Le taux d'intérêt applicable à la créance garantie est égal à un taux fixe de 0,475 % l'an augmenté de la marge s'élevant à 1,40% l'an et le cas échéant les Coûts Obligatoires (tel que ce terme est défini dans la Convention de Prêt).	
Conditions relatives à l'exigibilité des créances garanties : Conformément aux termes et conditions de la Convention de Prêt, et au plus tard le 2 octobre 2019.	
Ledit nantissement a été agréé par les associés de la société 54 BOETIE SPE suivant décision des associés en date du 27 février 2015.	

Le présent avis certifié sincère et véritable, le 12 mars 2015.

Fait en deux (2) exemplaires originaux.

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI A.A.R.P.I.
Avocats à la Cour
57, Avenue d'Iéna - CS 11610
F-75773 PARIS Cedex 16